

Béthune, le vendredi 12 septembre 2008

Le canal Seine-Nord Europe déclaré d'Utilité Publique : Un signal fort pour les citoyens, les territoires et le secteur des transports

Voies navigables de France salue l'annonce relative au canal Seine-Nord Europe, faite ce jour par Jean-Louis BORLOO et Dominique BUSSEREAU. Moins d'un an après le Grenelle de l'environnement, le Ministre d'Etat, Ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire et le Secrétaire d'Etat en charge des Transports, ont signé, avec le Premier Ministre François FILLON, le décret de Déclaration d'Utilité Publique concernant le canal Seine-Nord Europe, maillon français de la liaison fluviale européenne à grand gabarit Seine-Escaut.

Ce grand projet a pour objet de relier en 2015 le Grand Bassin parisien et le Nord-Pas-de-Calais. Il connectera ces deux grands pôles économiques au Benelux et aux 7 ports maritimes de la rangée Le Havre/Rotterdam. Sa réalisation est inscrite au projet de loi de programme relatif à la mise en œuvre du « Grenelle de l'environnement ».

Une étape décisive vers la réalisation du canal Seine-Nord Europe

Les agents de Voies navigables de France sont heureux de voir le canal Seine-Nord Europe reconnu d'utilité publique par ce décret. Symbole du renouveau de la voie d'eau sur nos territoires, ce projet fera entrer la France de plain-pied dans l'Europe fluviale à grand gabarit. Après la signature des protocoles avec la profession agricole en juillet dernier, cette étape essentielle permet d'envisager une ouverture des travaux en 2011.

D'une longueur de 106 km, Seine-Nord Europe a pour objectif de développer un réseau multimodal de transport, grâce à la réalisation de plates-formes logistiques adossées au canal et interconnectées aux réseaux ferroviaires et routiers. La fiabilité du transport fluvial, sa sécurité, sa capacité à desservir le cœur des agglomérations sans nuisance, et ses coûts réduits par la massification permettra au canal Seine-Nord Europe d'être un formidable levier de développement économique pour les territoires. Il jouera un rôle de « hub » logistique pour les 7 ports maritimes de la rangée Le Havre-Rotterdam.

En termes de trafic, ce sont entre 13,3 et 15 millions de tonnes de marchandises qui seront transportées sur la liaison Seine-Escaut en 2020, multipliant par 3 le trafic sur ce même corridor nord-sud. Face aux saturations routières du Benelux et du Nord de l'Europe, il permettra, à l'horizon 2020, de transférer depuis la route 4,5 milliards de tonnes x kilomètres sur la voie d'eau (soit entre 250 000 et 300 000 tonnes de CO2 évités par an). Le coût de 3,2 Mds d'euros valeur 2005 correspond à un besoin de financement de 4,2 Mds d'euros sur la période de réalisation 2011/2015. Seine-Nord Europe sera financé par l'Europe, l'Etat, les collectivités territoriales desservies et les partenaires privés, à travers la réalisation d'un partenariat public-privé.

Une réponse aux objectifs de report modal et de développement durable

A travers cette DUP et les orientations du « Grenelle de l'environnement », le transport fluvial pourra renforcer sa compétitivité et ses contributions à la protection de l'environnement pour participer à l'objectif fixé par le Gouvernement d'accroître de 25 % la part modale des modes alternatifs au transport routier d'ici 2020.

Mode de transport aux externalités (pollution, congestion...) les plus faibles selon la Commission Européenne, les voies navigables constituent, par leur compétitivité, leur efficacité et leur sécurité, un levier de croissance durable pour les territoires. Sa mise en œuvre fait l'objet d'une collaboration avec les collectivités territoriales concernées, du Havre à Lille.

Pour Michel MARGNES, Président par intérim de VNF : *« Cette Déclaration d'Utilité Publique consacre 15 ans de travail et d'efforts des équipes de VNF. Elle répond aux attentes des territoires et des acteurs économiques et marque une étape décisive vers la réalisation de l'un des plus grands projets en Europe de transport et d'aménagement durables ».*

Contacts Presse

Direction de la
Communication de VNF

Emmanuelle DORMOND

Tél. : 06 16 59 76 07

emmanuelle.dormond@vnf.fr

Alexandra AUTRICQUE

Tél. : 03 21 63 24 79

alexandra.autricque@vnf.fr

Communication
Mission Seine-Nord Europe

Agnès

DOITRAND-LAPLACE

Tél. : 01 72 76 25 08 /

03 21 68 83 60

agnes.doitrand-laplace@vnf.fr